

À L'USAGE EXCLUSIF DES ÉLEVEURS DU QUÉBEC

Nom de la ferme/identification du bâtiment	:	. NIS :	
Gestionnaire du site :	Personne responsable :	_ Date :	
			(aa/mm/jj)

DIRECTIVES

Le gestionnaire du site ou la personne responsable des rations utilisées à la ferme doit compléter ce registre. Il doit être mis à jour chaque année, et lorsqu'une ration est modifiée, ajoutée ou éliminée.

PPM = parties par million.

:							Médicament			
Nom ou numéro de la ration	Achetée ou mélangée à la ferme	Fournisseur d'aliments	Médicamentée	mentée	Nom du médicament	Kg de médicament /1 000 kg	Gramme d'ingrédients actifs/1 000 kg	Période de retrait	Durée d'utilisation de	Quantité d'aliments (kg)
			INO	Z O Z		d'aliment	d'aliment ou ppm		la ration (jours)	par porc

Je reconnais que tous les aliments et ingrédients alimentaires reçus respectent le Règlement sur les aliments du bétail. Si un ingrédient alimentaire ne correspond pas à la description de la Partie 1 du Tableau canadien des ingrédients des aliments du bétail (TCIAB) ou figure à la Partie 2 du TCIAB, il est enregistré auprès de l'ACIA.

R-R1 REGISTRE DES RATIONS UTILISÉES À LA FERME

		1
		ī
		1
	٠	٠
	9	S
٠	=	=
	U	י
	-	7
_	=	_
	c)
	-	
	õ	ט
•	7	₹
	"	J
	_	-
	2	=
	Ω	=
	-	5
	L	,
٠	-	3
•	٠	•
	u	י
	П	١
	4	_
1	г	٦.
١	_	•

NIS:

	40 4						Médicament			
Nom ou numéro de la ration	Achetée ou mélangée à la ferme	Fournisseur d'aliments	Médicamentée	nentée	Nom du	Kg de médicament	Gramme d'ingrédients	Période de retrait	Durée d'utilisation	Quantité d'aliments (kg)
			INO	Z O Z	medicament	d'aliment	d'aliment ou ppm		de la ration (jours)	par porc

Je reconnais que tous les aliments et ingrédients alimentaires reçus respectent le Règlement sur les aliments du bétail. Si un ingrédient alimentaire ne correspond pas
à la description de la Partie 1 du Tableau canadien des ingrédients des aliments du bétail (TCIAB) ou figure à la Partie 2 du TCIAB, il est enregistré auprès de l'ACIA.